

LISTE DES FOURNITURES SUPERIEUR 2018-2019

Mathématiques en BTSA

Dans les classes de BTSA, l'emploi des calculatrices a pour objectif, non seulement d'effectuer des calculs, mais aussi de contrôler des résultats, d'alimenter le travail de recherche, d'aider à l'émission de conjectures, et de traiter des données statistiques.

Conformément au document d'accompagnement thématique du Ministère de l'Agriculture daté de Juin 2015, les étudiants des classes de BTSA devront donc choisir un modèle dont les caractéristiques répondent à ces objectifs.

Les calculatrices du type *Casio-FX92 Collège* ou *Casio 25+Pro* ne seront donc plus utilisables dans la classe de Mathématiques. Les calculatrices comportant le mode EXAMEN n'étant pas obligatoire pour les classes de BTSA, le choix d'une calculatrice d'occasion peut s'avérer être un choix pertinent. Il est donc conseillé de choisir une calculatrice dont les caractéristiques répondent aux objectifs précédents et donc s'orienter au minimum vers les modèles suivants :

CASIO 35+ ou TI 82 Stat.fr

BTSA TC

- Travaux pratiques de Génie industriel et Génie alimentaire à l'atelier agroalimentaire :

Une blouse ou une combinaison en coton **blanche** ; des bottes **blanches**.

BTSA STA

- Travaux pratiques de biochimie- microbiologie

Les Travaux Pratiques rendent obligatoire le port d'une **blouse blanche en coton**.

- Travaux pratiques de Génie industriel et Génie alimentaire à l'atelier agroalimentaire :

Une combinaison **blanche** ou un ensemble pantalon/veste de travail **blancs** ; des bottes **blanches**.

BTSA APV

- Biologie : Les Travaux Pratiques rendent obligatoire le port d'une **blouse blanche en coton**.

Chaque étudiant devra posséder son matériel de manipulation (pinces, ciseaux...). Afin que tous aient le même matériel, le lycée se charge de l'achat groupé. Le montant de votre participation vous sera communiqué en septembre et à régler par **chèque pour un coût maximum de 8€**.

- Travaux pratiques à la ferme

Chaussures de sécurité et bleu de travail.

Internat en BTSA

★ Nous logeons à l'internat tous les étudiants de 1^{ère} année qui en font la demande.

Le logement des étudiants de 2^{ème} année n'est pas systématique, il dépend du nombre de places disponibles ainsi que du comportement observé durant la 1^{ère} année. L'entretien de la literie est à la charge des familles ou de l'étudiant

Chacun devra emporter, au plus tard le dernier jour de l'année scolaire tout ce qui lui appartient.

L'administration décline toute responsabilité pour tout objet ou vêtement, qui resterait au lycée pendant les vacances.

★ La composition du trousseau est laissée à l'initiative de la famille. Les pensionnaires doivent apporter le jour de la rentrée :

➤ **1 drap + 1 drap housse pour un lit de 2 m x 0,90 m**

➤ **Couette ou Couvertures**

➤ **1 traversin de 0,90 m avec housse**

➤ **1 cadenas pour l'armoire**

➤ **1 petite panière adhésive à fixer dans la douche, afin que les produits ne soient pas posés au sol.**

➤ Si vous avez opté pour le **régime de l'internat**, la **clé de votre chambre** vous sera remise le jour de la rentrée contre une caution obligatoire de **15€** (chèque établi à l'ordre de l'Agent Comptable).